



CANADIAN TOOL & DIE LTD.

1331 Chevrier Blvd. Winnipeg Manitoba Canada R3T 1Y4
Ph:(204) 453-6833 Fax:(204) 453-3803 Toll Free:1-800-204-4150
Email:info@thectdgroup.com Web:www.thectdgroup.com

Le 27 juillet 2018

À l'attention du Comité permanent du commerce international de la Chambre des communes

Canadian Tool & Die est un acteur important du secteur manufacturier de Winnipeg (Manitoba) depuis plus de 75 ans. Nous sommes l'un des premiers fabricants nord-américains de moyeux, de tiges, de roues, d'attache-remorques et de vérins hydrauliques soudés. Nous sommes fiers de fournir des équipementiers de calibre international dans les industries de l'agriculture, de la construction, des mines et des hydrocarbures du monde entier. Nous vous écrivons aujourd'hui pour attirer votre attention sur l'impact des surtaxes et des tarifs douaniers sur notre entreprise.

Si les fabricants canadiens ont un avantage concurrentiel sur les compétiteurs non canadiens dans le marché nord-américain, c'est parce qu'ils permettent un délai de mise en production plus court. Mais les tarifs imposés par l'administration américaine et les contre-mesures du gouvernement du Canada causent de la volatilité dans l'offre et la demande d'acier. En conséquence, les délais de mise en production sont beaucoup plus longs, et le prix des matériaux, beaucoup plus élevé. Nous sommes devenus vulnérables face aux fabricants de produits finis étrangers parce que nous perdons notre avantage concurrentiel.

En réaction aux problèmes dans l'offre et la demande, nous sommes forcés de chercher d'autres sources de matériaux à l'étranger plutôt qu'au Canada, car certaines des aciéries canadiennes ne peuvent pas satisfaire nos besoins. Trouver d'autres sources d'approvisionnement peut prendre plus de six mois, ce qui aggravera l'impact sur les prix et les délais de mise en production.

Il est vrai que le gouvernement du Canada a mis en place certains programmes de remboursement de taxe ou d'allègement tarifaire, mais il n'y a aucune garantie d'autorisation ou d'approbation. Le processus visant l'autorisation des programmes est lourd; le processus de demande et sa gestion sont complexes. Si un fabricant canadien ne peut pas obtenir de remboursement ou d'allègement pour les surtaxes et les tarifs payés, il faudrait à tout le moins que les fonds retournent aux entreprises touchées.

Les problèmes décrits ci-dessus nuisent à la viabilité des fabricants canadiens. Nous demandons au gouvernement du Canada d'agir avec toute la diligence voulue et de protéger les entreprises canadiennes et leurs employés.

Sincères salutations,

La directrice de la chaîne d'approvisionnement,

Carla Nicholson